

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SALVE FAM3_2

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0028967-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0028967-0024

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

SALVE FAM3_2

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SALVECO S.A.S.
	Adresse	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Numéro de l'autorisation	EU-0028967-0000 1-6	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0028967-0024	
Date de l'autorisation	02/10/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	30/09/2033	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	SALVECO S.A.S
Adresse du fabricant	Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Emplacement des sites de fabrication	Avenue Pierre Mendès-France F-88100 SAINT DIE DES VOSGES France

Nom du fabricant	GESTRA S.A.S
Adresse du fabricant	Allée Robert Schumann F-88110 RAON-L'ETAPE France
Emplacement des sites de fabrication	Allée Robert Schumann F-88110 RAON-L'ETAPE France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOCHEM BV
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Gran Vial 19-25 08160 Montmelo Espagne

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A
Adresse du fabricant	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	31,33
Sodium octyl ether carboxylate		Substance non active	53563-70-5		28,8

D-glucopyranose, oligomeric, C10-16 (even numbered)-alkyl glycosides	Substance non active	110615-47-9	5,28
--	----------------------	-------------	------

2.2. Type de formulation

SL – Soluble Concentrate

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque une irritation cutanée.
 Provoque des lésions oculaires graves.
 Contient Eucalyptol et Carvone. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Se laver les mains soigneusement après manipulation.
 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection des yeux.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette).
 En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.
 Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfectants non destinés à être appliqués directement sur les êtres humains ou les animaux (désinfectant pour toutes les surfaces dures lavables dans le domaine médical)

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Virus
Nom commun: Virus enveloppés
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

- Pour le milieu médical

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation, dispersion, essuyage, application de mousse, traitement par brossage, traitement par trempage, épongeage
Description détaillée:

- Sans action mécanique

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -
Dilution (%): 0,4485%

Nombre et fréquence des applications:
Organismes cibles obligatoires :

- Bactéries et levures: 0,4485% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C

Autres organismes cibles:

- Virus enveloppés: 0,4485% m/m acide L-(+)-lactique, 5 minutes, 20°C

Le produit concentré doit être dilué à 1,5% v/v avant utilisation.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteilles: 0,5 - 5 litres PEHD ou PET
Jerry can: 1-80 litres PEHD
Fût: 10-210 litres PEHD
IBC: 1000 litres PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Appliquer le produit en mouillant totalement la surface pendant 5 minutes (appliquer approximativement 18 sprays/m² ou 20 ml/m² ou de manière à couvrir totalement l'objet à désinfecté).
- Appliquer uniquement sur les surfaces non poreuses.
- Informer le titulaire de l'autorisation si le traitement est inefficace.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques classés EN 374 ou équivalent, des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes à la norme EN 16321 ou équivalent et une combinaison conforme à la norme EN 14605 ou équivalent lors de la manipulation du produit concentré (pendant la dilution). Les textes complets des normes EN sont disponibles à la section 6.
- La matière des EPI doit être spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.
- Se laver les mains après l'utilisation du produit concentré.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Éviter les éclaboussures et les déversements pendant le mélange et le chargement (dilution).
- Pour les utilisations extérieures, ne pas appliquer le produit en cas de pluie prévue dans les prochaines 24 heures.
- Pour les utilisations extérieures par pulvérisation, éviter que le vent n'emporte le produit pulvérisé vers d'autres zones (dérive)

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT CUTANÉ: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver la peau avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Informations pour le personnel médicale ou un médecin:

Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises sur le chemin du médecin en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), à des amines et à des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

- EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ni dans les égouts.
- Eliminer le produit non utilisé, son packaging et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation: 2 ans.
- Protéger du froid.

6. Autres informations

Les titres complets des normes EN référencées dans la section 5.2 "Mesures d'atténuation des risques" sont:
EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes dangereux
EN 16321 - Protection des yeux et du visage à usage professionnel
EN 14605 - Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides - Exigences de performances relatives aux vêtements dont les éléments de liaison sont étanches aux liquides (Type 3) ou aux pulvérisations (Type 4) y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [3] and PB [4])